

Education aux valeurs

Très importante... si elle est bien faite

Une déclaration du directeur du Neie Lycée semble avoir fait naître une préoccupation chez la députée Anne Brasseur au point d'interpeller Mady Delvaux-Stehres, la ministre à l'Éducation nationale, pour lui demander des éclaircissements.

La déclaration en question était relative à l'éducation aux valeurs. Le directeur de ce véritable laboratoire en matière d'enseignement, soutenait que le personnel enseignant n'avait pas besoin de formation spécifique pour l'éducation aux valeurs.

La députée a donc demandé à la ministre de l'Éducation nationale quelle est la raison pour laquelle l'éducation aux valeurs est enseignée au Neie Lycée par des enseignants sans formation spécifique ?

La ministre a commencé par rappeler que l'éducation des valeurs a pour but de :

- promouvoir la réflexion et le discernement autonomes des élèves

- sensibiliser les élèves aux multiples concepts moraux

- veiller à l'intégration des diversités culturelles, religieuses et philosophiques dans un climat de respect et de tolérance réciproques en tenant spécialement compte des réalités de la société luxembourgeoise

- transmettre aux élèves une connaissance appropriée des grandes religions et familles de pensée au plan mondial.

Elle tient à préciser que, comme lycée-pilote, le Neie Lycée intègre l'éducation aux valeurs dans son projet pédagogique, l'élève étant placé au centre d'une démarche pédagogique qui se base fondamentalement sur des activités touchant à ses expériences vécues et à la réalité quotidienne. Si comme dans les autres établissements, ce cours transmet des connaissances indispensables pour la vie d'adulte et de citoyen, au Neie Lycée il apprend également à l'élève à s'engager et à participer active-

ment à la vie de la société.

Elle explique que le Neie Lycée veut, au travers de l'éducation aux valeurs, développer la capacité de faire usage d'un esprit ouvert et critique, de comprendre l'autre et de s'engager, ce qui constitue déjà une des missions du lycée et qui ne peut être fait dans le cadre d'un cours traditionnel. Le développement de cette capacité se fait aussi lorsqu'un professeur, comme tuteur de plusieurs élèves, les suit étroitement en s'efforçant de les amener à réfléchir sur leur engagement à l'école et dans la société.

Elle considère que l'objet essentiel du cours d'éducation aux valeurs proprement dit est de permettre aux élèves de découvrir les concepts, les valeurs qui sont derrière les expériences quotidiennes, dévoiler les préjugés qui sous-tendent certains jugements, raisonner, argumenter et entendre les autres, notamment lorsqu'ils exposent des positions religieuses, politiques ou écono-

miques.

Elle estime qu'il est intéressant et utile que tous les enseignants soient impliqués dans cette tâche, quelle que soit leur formation initiale.

Pour terminer, elle ajoute encore que les enseignants du Neie Lycée font de la formation continue qui comprend, entre autres, une réunion pédagogique hebdomadaire, une demi-journée pédagogique toutes les six semaines, une semaine de formation en septembre ainsi qu'une réunion, toutes les six semaines, exclusivement consacrée à l'éducation aux valeurs.

Il est clair que l'éducation aux valeurs est une éducation fondamentale, qui devrait notamment permettre aux jeunes d'effectuer des choix en connaissance de cause et de manière indépendante, ainsi que de les inciter à devenir acteurs dans la société.

Mais pour ce faire, il faut que l'information soit exhaustive et impartiale... I.P.I